

FORMATION A LA FONCTION TUTORALE

Public

Salariés exerçant ou ayant à exercer la fonction de tuteur/maître d'apprentissage

Pré requis

Aucun

Durée, dates et horaires de formation

2 jours (14 heures)

7 et 14 mars 2024

09h00-12h30 et

13h30-17h00

Lieu de formation

En visio-formation

Moyens techniques nécessaires

Disposer d'un ordinateur, d'une connexion internet, d'un micro-casque ou kit oreillette et d'une webcam

Intervenant

Pascal COMMENIL

Formateur-consultant dans le champ du tutorat et de la formation

Référents / Contact

Marie-Line DE CARLI,
Conseillère en Formation Continue
Cécile VRIN, Assistante 05
40 54 70 98

Tarif

210 € TTC/stagiaire

Professionnels du secteur sanitaire et social, vous accompagnez ou allez accompagner des apprentis qui préparent les diplômes d'Etat d'auxiliaire de puériculture, aide-soignant/e ou accompagnant/e éducatif/ive et social/e.

La spécificité de vos métiers et leur importance pour notre société, nécessitent qualification et professionnalisation de tout salarié. Pour cela le rôle du tuteur/maître d'apprentissage est déterminant et ne s'improvise pas.

Devenir tuteur/maître d'apprentissage, c'est partager ses savoir-faire, accompagner la montée en compétences d'un nouveau collaborateur, l'aider à s'intégrer dans son environnement professionnel.

Pour guider au mieux, le tuteur/maître d'apprentissage doit prendre conscience de ses propres savoirs et savoir-faire, mettre des mots sur son expérience, bien communiquer, savoir former et évaluer le développement des compétences de l'apprenant.

Cette formation contribuera à donner du sens à votre intervention et permettra :

- » *de vous positionner en tant que tuteur/maître d'apprentissage dans votre secteur d'activité en clarifiant vos rôles et vos fonctions,*
- » *d'acquérir les outils de mise en œuvre pour rendre cette fonction opérante pour assurer le transfert et l'évaluation des savoirs et savoir-faire.*

Compétences visées

- » Accueillir et intégrer un nouvel arrivant dans la structure sanitaire et sociale.
- » Mettre en place les conditions favorisant les acquisitions professionnelles.
- » Accompagner le développement des compétences du tutoré/apprenti et les évaluer.
- » Suivre et adapter le parcours de formation, prévu en lien avec l'organisme de formation, pour le sécuriser.

Objectifs pédagogiques

- » Décrire les missions, les fonctions, les activités du tuteur/maître d'apprentissage dans les métiers du secteur sanitaire et social et les enjeux de la fonction tutorale.
- » Caractériser les publics pouvant être accueillis et accompagnés.
- » Caractériser l'accueil d'un nouvel arrivant dans la structure et dans l'équipe.
- » Déterminer comment établir avec le tutoré/apprenti une communication facilitant les apprentissages.
- » Élaborer une progression des apprentissages à partir des référentiels de formation des diplômes d'État d'auxiliaire de puériculture, aide-soignant/e ou accompagnant/e éducatif/ive et social/e.

- » Décrire un process de formation aux pratiques professionnelles du métier tenant compte des modes d'apprentissage du tuteur/apprenti.
- » Définir la fonction coordination avec les différents acteurs dont l'organisme de formation dans le cadre d'un parcours en alternance.
- » Définir les démarches et conditions de l'évaluation des compétences et des comportements professionnels.

Contenu de la formation

La fonction tutorale

- » Les 2 missions et les 5 fonctions du tuteur/maître d'apprentissage.
- » Les différents niveaux de tutorat.
- » Les types de public pouvant être encadrés par un ou plusieurs tuteurs.
- » Les différents contrats intégrant un parcours de formation et leurs particularités.

Accueil et intégration d'un nouvel arrivant

- » Le processus d'intégration dans la structure d'accueil.
- » L'organisation de l'accueil.
- » Les attentes du tuteur/apprenti.
- » La démarche et les outils d'accueil.
- » L'entretien d'accueil (étapes, conditions favorables...).

La communication entre le tuteur/maître d'apprentissage et le tuteur/apprenti

- » Les principes de communication à prendre en compte pour accompagner le tuteur/apprenti.
- » Les conditions favorables de communication pour permettre l'apprentissage.
- » Les techniques d'entretien : les retours positifs, négatifs, constructifs, efficaces et formatifs sur l'activité réalisée et analysée, la prise en compte de la personne avec laquelle on communique.

Comment rendre le travail formateur

- » La logique de production et la logique de formation : opposition et complémentarité.
- » La formation sur poste de travail.
- » Les composantes d'une situation d'apprentissage.
- » La motivation.

L'élaboration et le suivi du parcours

- » La construction du parcours (priorités d'action, détermination des activités de travail à confier au tuteur/apprenti, définition de la progression pédagogique en lien avec la finalité du parcours).
- » Le suivi et l'accompagnement du parcours (planning, étapes, objectifs, délais de réalisation, modalités et moyens mis en œuvre, acteurs concernés).
- » Les entretiens de suivi.
- » Les outils de communication et de fonctionnement avec les acteurs internes et l'organisme de formation.

L'évaluation des acquis du tuteur/apprenti

- » Comment évaluer les acquis du tuteur/apprenti de manière équitable : type d'évaluation, démarche, méthodes, critères, indicateurs et outils en fonction des objectifs et moments d'évaluation.
- » Comment interpréter des grilles d'évaluation.
- » Les rôles du tuteur/apprenti, du tuteur/maître d'apprentissage et de l'organisme de formation dans le processus d'évaluation.

Modalités pédagogiques

Les méthodes utilisées seront à la fois actives et participatives. Elles s’ancreront dans les pratiques et expériences des participants dans leur structure.

La formation se déroulera sur 2 jours non consécutifs.

L’intersession permettra au tuteur/maître d’apprentissage de recenser des situations vécues qui serviront de point d’appui pour le transfert des compétences au cours de la deuxième journée.

Chaque séquence de formation alternera des échanges entre participants, des apports méthodologiques, des illustrations, des situations expérimentales liées aux métiers du secteur sanitaire et social, des exercices d’application et des phases de production.

Un dossier ressources au format numérique sera remis à chaque participant. Il contiendra des textes méthodologiques et théoriques, des outils de la fonction tutorale ainsi qu’une bibliographie et une webographie.

Modalités d’évaluation

- 1 Positionnement préalable par un questionnaire, puis activité d’émergence des attentes et des représentations au démarrage de la formation.
- 2 Evaluation formative tout au long de la formation.
- 3 Evaluation de satisfaction en fin de formation.
- 4 Evaluation différée des effets de la formation, entre 3 à 6 mois, par questionnaire.

A l’issue de la formation, une attestation de formation sera délivrée à chaque stagiaire, par le CAFOC.

*Le Cafoc de Bordeaux a obtenu le 04/12/2020, le label EDUFORM, et la certification QUALIOP1 délivrée au titre des catégories d’actions suivantes : **formation continue et validation des acquis de l’expérience.***

GIP FCIP d’Aquitaine – Département CAFOC Formation
CS81499 – 33060 BORDEAUX Cedex

N° déclaration d’activités : 72.33.P.02.06.33 – SIRET : 183 300 417 000 15 – Le GIP FCIP d’Aquitaine est non assujetti à la TVA